



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 022-200056711-20240711-DE2024_0071-DE

L'an, deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Denis KEURMEUR, Mme Julie POUPART, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Thierry LEBOUCHER

Date de la convocation et d'affichage : 5 juillet 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0071

Afférents au Conseil Municipal.	Nombre de Membres	
	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

- TRAVAUX :

- Avenants marchés : - construction salle art et mouvement

Il convient de valider un avenant au marché de construction de la salle Art et mouvement pour le lot 12 Electricité pour la mise en place de 2 projecteurs en applique en façades et suite à la demande du contrôleur technique, l'ajout de 3 blocs autonomes BAES (éclairage de secours) pour un montant de 3 680.12 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord à l'avenant n°1 du Lot 12 – Entreprise AM ELEC pour un montant de 3 680.12 € HT. (Marché initial : 47 282.49 € HT) nouveau montant de marché 50 962.61 € HT.

Le secrétaire de séance, M. Thierry LEBOUCHER

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

